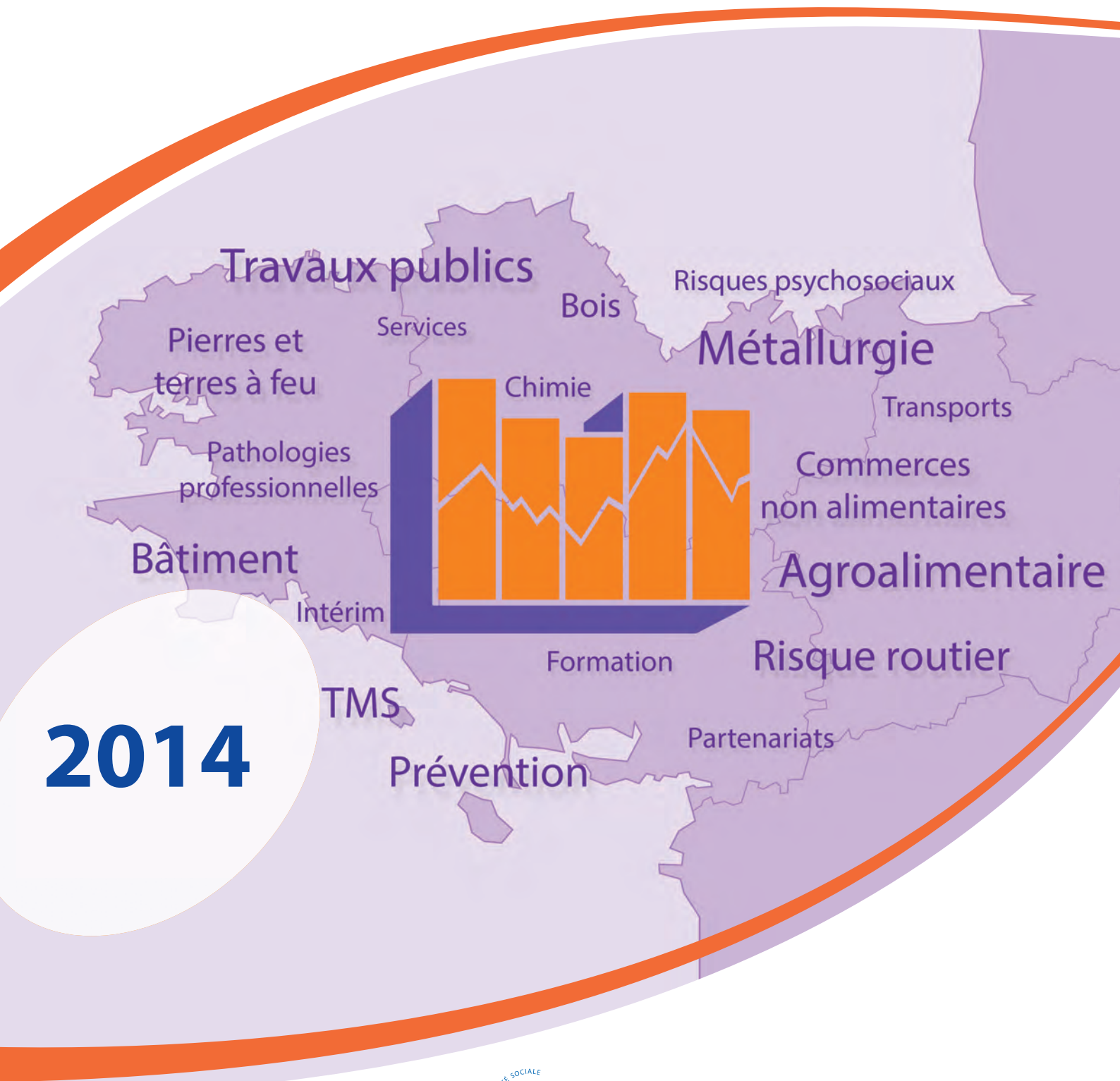


Statistiques

Risques professionnels

Accidents du travail et maladies professionnelles



2014



**l'Assurance
Maladie**

RISQUES PROFESSIONNELS
Bretagne

Carsat Retraite
& Santé
au travail
Bretagne

Préambule

Ce document présente les résultats statistiques des accidents du travail, de trajet et des maladies professionnelles recensés en Bretagne pour l'année 2014, pour les entreprises relevant du régime général de la Sécurité Sociale.

Ces statistiques sont un outil indispensable à la Direction des Risques Professionnels de la Carsat Bretagne pour conduire les actions de prévention. Cette brochure peut vous aider dans la définition de votre propre politique de prévention des risques professionnels.

Remarque importante :

Ces statistiques sont de deux sources: technologiques ou financières.

Le dénombrement des sinistres en statistiques financières exclut les recours. Lorsqu'un recours (contre un tiers) a confirmé la non responsabilité de l'employeur, alors l'accident du travail (AT) ou maladie professionnelle (MP) concerné est décompté du dénombrement des sinistres.

Les statistiques technologiques, quant à elles, prennent en compte l'ensemble des accidents et maladies professionnelles quelle que soit l'issue des recours.

Ces deux logiques expliquent les écarts que vous pourrez constater entre certains tableaux.

Sommaire

Le contexte des risques professionnels en Bretagne	page 4
La typologie des entreprises bretonnes	page 4
Les définitions et règles de calcul des indicateurs statistiques	page 6
L'évolution globale des accidents du travail	page 8
L'évolution globale des maladies professionnelles	page 9
Les coûts globaux des accidents et des maladies professionnelles	page 10
Les accidents du travail	page 12
Zoom sur : Bâtiment, Travaux Publics, Intérim	page 17
Les accidents de trajet	page 18
Les maladies professionnelles	page 20
Les maladies professionnelles par tableau	page 21
Les affections périarticulaires (tableau TMS N° 57)	page 26
Les annexes	page 28
Les accidents du travail et maladies professionnelles par CTN	page 28
Les activités sensibles pour les accidents du travail par CTN	page 30
Nos contacts	page 36

1^{ère} partie



Le contexte des risques professionnels en Bretagne La typologie des entreprises bretonnes

Les entreprises

Définition entreprise, établissement, section d'établissement

- Une entreprise se caractérise par son numéro de SIREN (9 chiffres).
- Une entreprise peut posséder plusieurs établissements.
- Un établissement se distingue par son adresse et son numéro de SIRET (14 chiffres).
- La section d'établissement (SE) correspond à un risque dans l'établissement.

Chaque risque est associé à un Comité Technique National (CTN). Les CTN regroupent des branches ou groupes de branches d'activité. Ces comités centralisent et étudient les statistiques concernant leurs branches de production respectives.

Répartition des sections d'établissement par CTN

	2011	2012	2013	2014
A Métallurgie	5 054	5 022	5 048	5 003
B Bâtiment et travaux Publics	15 415	15 314	15 117	14 714
C Transport, Eau, Gaz, Électricité, Livre, Communication	11 245	11 059	11 343	11 473
D Alimentation	18 334	18 426	18 401	18 307
E Chimie, Plasturgie, Caoutchouc	450	448	430	430
F Bois, Ameublement, Papier, Carton, Textiles, Vêtement, Cuir & Peaux, Pierres & Terres à feu	2 170	2 141	2 043	2 024
G Commerces non-alimentaires	20 941	20 823	20 549	20 195
H Activités de services I	14 399	14 487	14 669	14 750
I Activités de services II et Travail temporaire	15 892	16 177	16 394	16 551
TOTAL DES 9 GRANDES BRANCHES	103 900	103 897	103 994	103 447
Z Autres catégories dont bureaux	7 694	7 571	7 428	7 040
TOTAL	111 594	111 468	111 422	110 487

Les secteurs d'activité pris en compte correspondent aux Comités Techniques Nationaux (CTN).

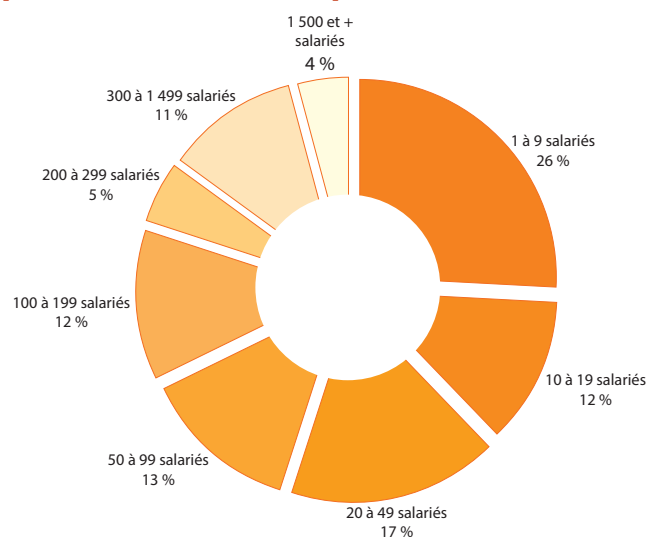
Les salariés

Répartition des salariés par CTN

	2011	2012	2013	2014
A Métallurgie	66 620	66 595	66 356	64 896
B Bâtiment et travaux Publics	75 086	74 408	73 092	71 204
C Transport, Eau, Gaz, Électricité, Livre, Communication	82 525	82 468	82 358	82 425
D Alimentation	139 496	139 332	137 818	138 558
E Chimie, Plasturgie, Caoutchouc	16 129	15 978	15 623	15 478
F Bois, Ameublement, Papier, Carton, Textiles, Vêtement, Cuir & Peaux, Pierres & Terres à feu	22 165	21 710	20 830	20 448
G Commerces non-alimentaires	80 124	79 605	77 400	77 165
H Activités de services I	182 505	180 599	198 551	180 237
I Activités de services II et Travail temporaire	154 403	150 031	147 644	152 747
TOTAL DES 9 GRANDES BRANCHES	819 053	810 726	819 672	803 158
Z Autres catégories dont bureaux	37 614	37 289	35 069	34 163
TOTAL	856 667	848 015	854 741	837 321

On assiste en 2014 à une baisse d'environ 2 % du nombre total de salariés du régime général en Bretagne.

Répartition des salariés par taille d'établissements





Les définitions et règles de calcul des indicateurs statistiques

L'accident du travail

Article L411-1 du code de la sécurité sociale

« Est considéré comme accident du travail, quelle qu'en soit la cause, l'accident survenu par le fait ou à l'occasion du travail à toute personne salariée ou travaillant, à quelque titre ou en quelque lieu que ce soit, pour un ou plusieurs employeurs ou chefs d'entreprise ».

L'accident de trajet

Article L411-2 du code de la sécurité sociale

« Est également considéré comme accident du travail, [...] l'accident survenu à un travailleur [...], pendant le trajet d'aller et de retour, entre :

- la résidence principale, une résidence secondaire présentant un caractère de stabilité ou tout autre lieu où le travailleur se rend de façon habituelle pour des motifs d'ordre familial et le lieu du travail. Ce trajet peut ne pas être le plus direct lorsque le détour effectué est rendu nécessaire dans le cadre d'un covoiturage régulier,
- le lieu du travail et le restaurant, la cantine ou, d'une manière plus générale, le lieu où le travailleur prend habituellement ses repas, et dans la mesure où le parcours n'a pas été interrompu ou détourné pour un motif dicté par l'intérêt personnel et étranger aux nécessités essentielles de la vie courante ou indépendante de l'emploi ».

La maladie professionnelle

« Une maladie est "professionnelle" si elle est la conséquence directe de l'exposition d'un travailleur à un risque physique, chimique ou biologique, ou résulte des conditions dans lesquelles il exerce son activité professionnelle ».

Article L461-1 du code de la sécurité sociale

« Est présumée d'origine "professionnelle" toute maladie désignée dans un tableau de maladies professionnelles et contractée dans les conditions mentionnées à ce tableau.

Si une ou plusieurs conditions tenant au délai de prise en charge, à la durée d'exposition ou à la liste limitative des travaux ne sont pas remplies, la maladie telle qu'elle est désignée dans un tableau de maladies professionnelles peut être reconnue d'origine professionnelle lorsqu'il est établi qu'elle est directement causée par le travail habituel de la victime.

Peut être également reconnue d'origine professionnelle une maladie caractérisée non désignée dans un tableau de maladies professionnelles lorsqu'il est établi qu'elle est essentiellement et directement causée par le travail habituel de la victime et qu'elle entraîne le décès de celle-ci ou une incapacité permanente d'un taux évalué [...] ».

L'incapacité temporaire (IT)

C'est une incapacité consécutive à un accident du travail, de trajet ou à une maladie professionnelle occasionnant un arrêt de travail d'au moins 24 heures en sus du jour où s'est produit l'accident.

L'incapacité permanente partielle (IPP)

C'est une incapacité consécutive à un accident du travail, de trajet ou à une maladie professionnelle entraînant l'attribution d'une indemnité en capital si elle est inférieure à 10 % ou d'une rente si elle est supérieure ou égale à 10 %.

L'indice de fréquence (IF)

L'indice de fréquence des accidents avec arrêt représente le nombre d'accidents avec arrêt rapporté à 1 000 salariés.

$$\text{Indice de fréquence} = \frac{\text{Nombre d'accidents avec arrêt}}{\text{Nombre de salariés}} \times 1\,000$$

Le taux de gravité

Le taux de gravité représente 1 000 fois le nombre de journées perdues rapporté au nombre d'heures travaillées.

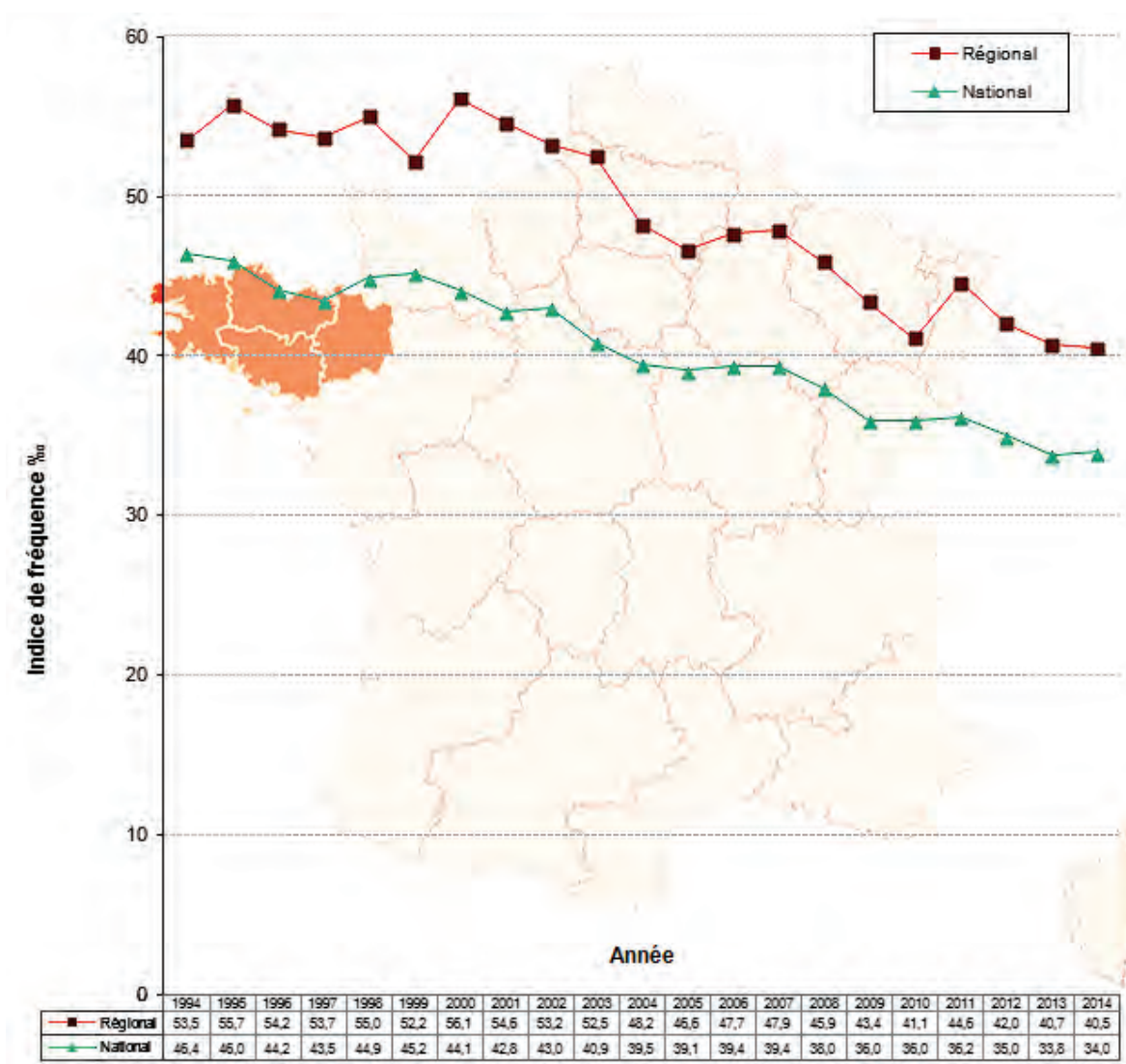
$$\text{Taux de gravité} = \frac{\text{Nombre de journées perdues}}{\text{Nombre d'heures travaillées}} \times 1\,000$$





L'évolution globale des accidents du travail

Évolution de l'indice de fréquence national et régional des accidents du travail avec arrêt - 1994/2014

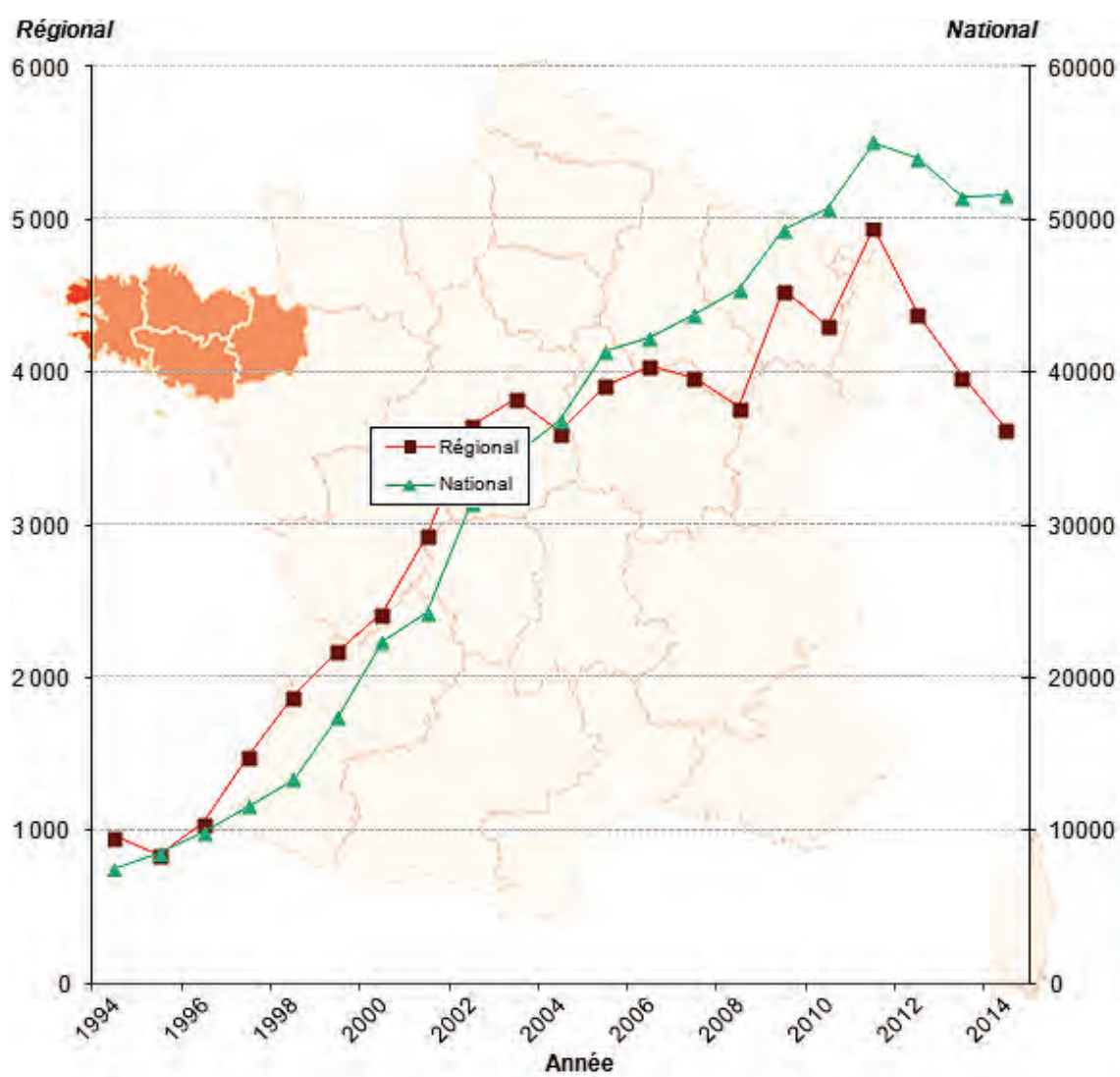


Après la forte hausse de 2011, l'indice de fréquence poursuit sa légère décroissance, pour atteindre sa valeur la plus basse à 40,5 %, cependant toujours nettement supérieure à la moyenne nationale égale à 34,0 %.

NOTA : Cet indice de fréquence régional moyen ne prend pas en compte, à partir de 1999 (année de modification du nombre de CTN) le CTN Z (autres catégories dont bureaux), de façon à éviter les effets des fortes variations du nombre de salariés de ce CTN.

L'évolution globale des maladies professionnelles

Évolution du nombre national et régional des maladies professionnelles - 1994/2014



La très nette décroissance observée en 2012 et 2013 se confirme en 2014, puisque l'on passe de 3 975 à 3 627 maladies professionnelles reconnues, soit une baisse proche de 9 %.

Cela est essentiellement lié à l'évolution équivalente du nombre de TMS reconnus au titre du tableau 57.



Les coûts globaux des accidents et des maladies professionnelles

Évolution du nombre et des coûts des sinistres AT/MP (hors AT trajet)

	2011	2012	2013	2014
Nombre de salariés	856 776	848 119	854 741	837 321
Nombre d'AT/MP avec arrêt	41 181	38 174	37 167	35 904
Nombre d'AT/MP avec IP < 10%	1 565	1 766	1 548	1 379
Nombre d'AT/MP avec IP > 10%	1 148	1 271	1 136	1 018
Nombre de décès AT/MP	33	31	28	33
Coûts globaux des AT/MP avec arrêt	153 951 521 €	150 475 353 €	144 288 898 €	142 578 406 €
Coûts globaux des AT/MP graves	105 106 526 €	109 875 162 €	96 324 706 €	93 403 906 €
Coûts globaux des AT/MP	259 058 047 €	260 350 515 €	240 613 604 €	235 982 312 €

Ne sont pas pris en compte : les comptes globaux et les frais non imputables. Les bureaux sont pris en compte.

Le nombre de sinistres AT/MP avec arrêt et avec IP diminue sensiblement (- 4 %).

Ce qui entraîne en conséquence une baisse proche de 2 % des coûts globaux AT/MP.

Évolution du nombre et des coûts des accidents de trajet

	2011	2012	2013	2014
Nombre de salariés	856 776	848 119	854 741	837 321
Nombre d'AT Trajet avec arrêt	3 220	2 864	3 072	2 959
Nombre d'AT Trajet avec IP < 10 %	130	126	114	99
Nombre d'AT Trajet avec IP > 10 %	84	86	60	60
Nombre de décès AT Trajet	16	7	11	6
Coûts globaux des AT Trajet avec arrêt	12 687 450 €	11 560 612 €	11 579 108 €	12 361 162 €
Coûts globaux des AT Trajet graves	14 789 247 €	9 462 868 €	10 548 090 €	7 525 539 €
Coûts globaux des AT Trajet	27 476 697 €	21 023 480 €	22 127 198 €	19 886 701 €

On constate une légère baisse du nombre d'AT trajet avec arrêt et une baisse sensible du nombre d'AT trajet avec IP. Les coûts globaux AT trajet diminuent de 10 %, à l'inverse de 2013.

Remarques

Les coûts des accidents avec arrêt prennent en compte uniquement les prestations pour incapacité temporaire (montants des indemnités journalières, frais médicaux, frais pharmaceutiques, frais d'hospitalisation) et ne concernent que les accidents avec arrêt.

Les coûts des accidents graves ne prennent en compte que les rentes (montants des indemnités en capitaux, capitaux IP, capitaux décès) et concernent les accidents avec IP et les décès.

2^{ème} partie



Les accidents du travail

Le nombre total d'accidents du travail avec arrêt diminue de 2,8 % en 2014 par rapport à 2013, le nombre de salariés diminuant de 2,1 %.

Cet écart explique la légère baisse de l'indice de fréquence des accidents du travail avec arrêt (40,7 ‰ en 2013 et 40,5 ‰ en 2014).

L'indice de fréquence des AT avec arrêt du CTN B (bâtiment et travaux publics) demeure le plus élevé mais poursuit sa décroissance (-1,5 % entre 2013 et 2014).

L'indice de fréquence des AT graves avec IP diminue dans tous les CTN (sauf le CTN B), passant au global de 1,87 ‰ à 1,77 ‰.

Ventilation des accidents du travail par CTN - 2014

	Nombre de salariés
	Nombre d'accidents du travail avec arrêt
	Nombre d'accidents du travail graves

		2013	IF ‰	Mortels	2014	IF ‰	Mortels
A	Métallurgie	66 356			64 896		
		2 666	40,18		2 534	39,05	
		118	1,78	2	115	1,77	2
B	Bâtiment et Travaux Publics	73 092			71 204		
		6 339	86,73		6 084	85,44	
		318	4,35	6	316	4,44	11
C	Transport, Eau, Gaz, Électricité, Livre, Communication	82 358			82 425		
		4 051	49,19		3 905	47,38	
		207	2,51	5	197	2,39	8
D	Alimentation	137 818			138 558		
		7 197	52,22		7 059	50,95	
		299	2,17	-	246	1,78	3
E	Chimie, Plasturgie, Caoutchouc	15 623			15 478		
		537	34,37		513	33,14	
		33	2,11	5	17	1,10	-
F	Bois, Ameublement, Papier, Carton, Textiles, Vêtement, Cuir & Peaux, Pierres & Terres à feu	20 830			20 448		
		1 221	58,62		1 112	54,38	
		65	3,12	-	52	2,54	-
G	Commerces non alimentaires	77 400			77 165		
		1 918	24,78		1 864	24,16	
		103	1,33	1	105	1,36	1
H	Activités de services I	198 551			180 237		
		2 395	12,06		2 328	12,92	
		90	0,45	1	79	0,44	2
I	Activités de services II et Travail temporaire	147 644			152 747		
		7 067	47,87		7 105	46,51	
		298	2,02	4	296	1,94	3
TOTAL DES 9 GRANDES BRANCHES		819 672			803 158		
		33 391	40,74		32 504	40,47	
		1 531	1,87	24	1 423	1,77	30
Z	Autres catégories dont bureaux	35 069			34 163		
		497			464		
		50		1	54		1
TOTAL		854 741			837 321		
		33 888			32 968		
		1 581		25	1 477		31

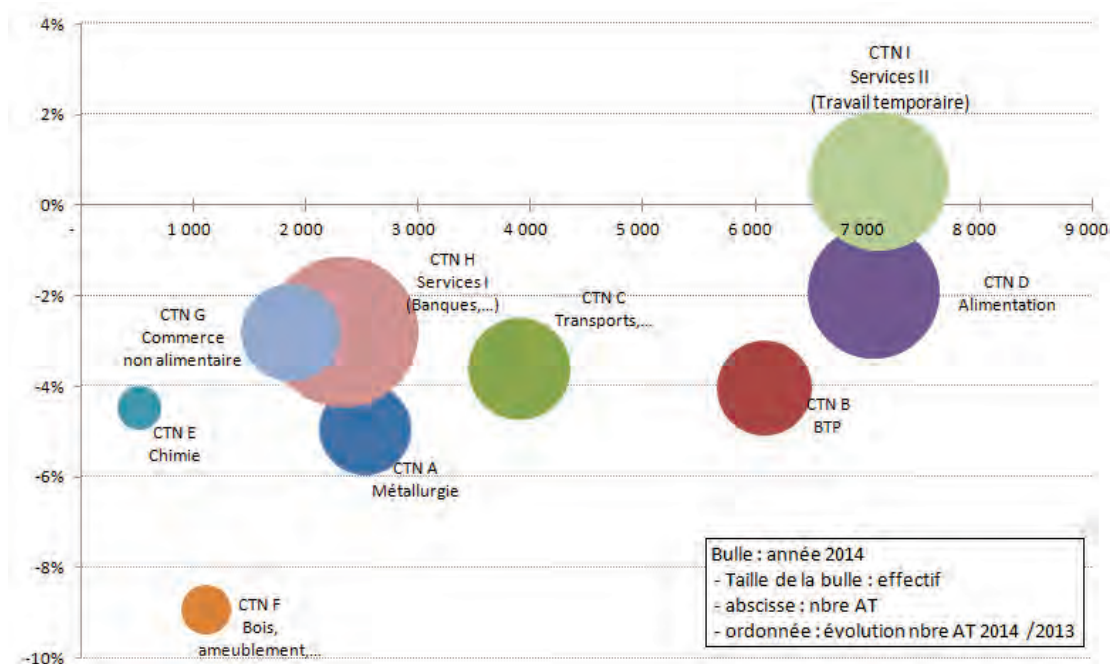


Évolution des résultats relatifs aux accidents du travail

	2011	2012	2013	2014
Nombre d'accidents du travail avec arrêt	37 128	34 649	33 888	32 968
Nombre d'accidents du travail graves	1 500	1 667	1 581	1 477
Nombre de décès	26	27	25	31
Nombre de journées perdues	1 790 597	1 762 349	1 710 742	1 716 923

En moyenne, le nombre de journées perdues par accident du travail est de l'ordre de 50 jours.

Comparaison du nombre d'AT et évolution entre 2013 et 2014 par CTN



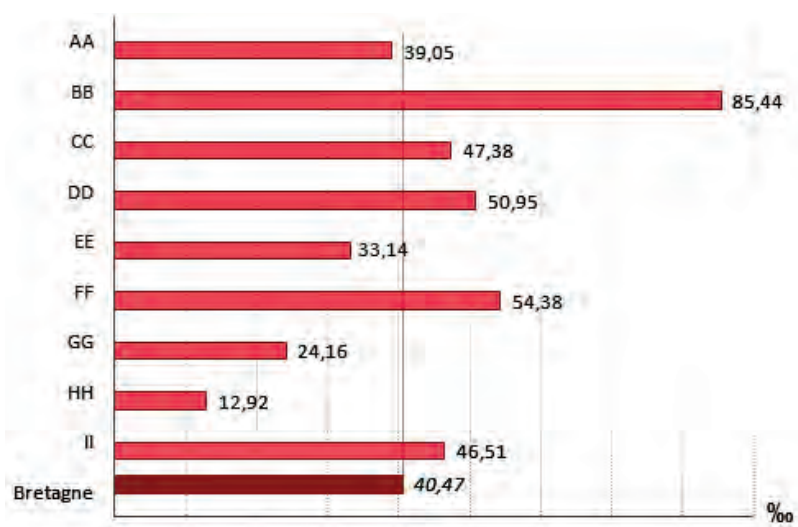
Le schéma ci-dessus permet de retrouver et de compléter ces résultats en positionnant les CTN suivant le nombre d'accidents du travail et en fonction de l'évolution de celui-ci entre 2013 et 2014.

Plus précisément, chaque CTN est repéré par une bulle :

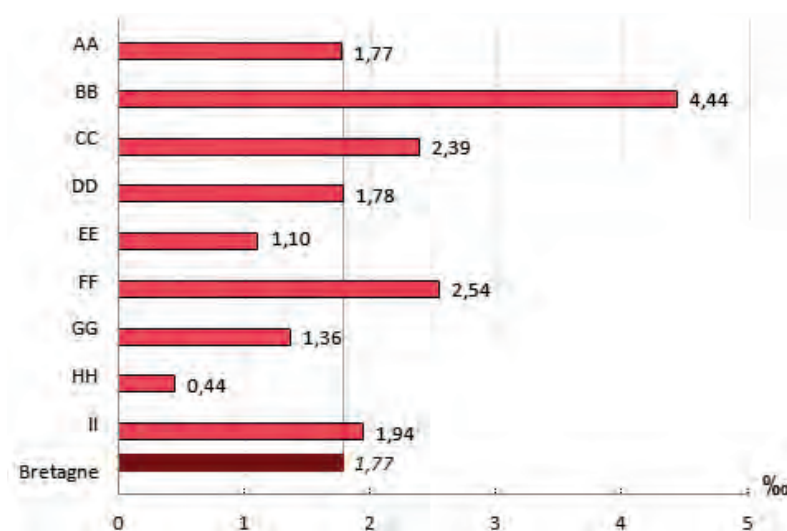
- l'abscisse exprimant le nombre d'AT de l'année 2014,
- l'ordonnée exprimant l'évolution du nombre d'AT entre 2013 et 2014,
- la surface rendant compte du nombre de salariés de l'année 2014.

Indice de fréquence des accidents du travail avec arrêt par CTN

Le calcul de l'indice de fréquence des AT avec arrêt comptabilise le nombre d'arrêts sans prendre en compte leur durée.

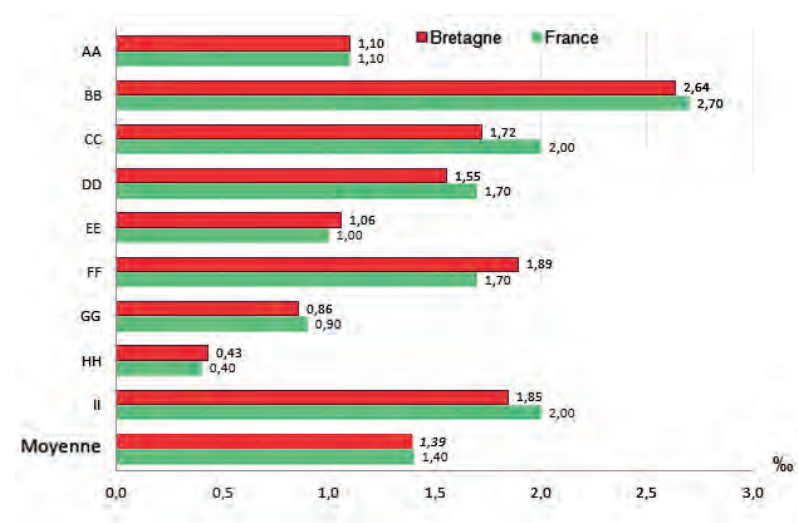


Indice de fréquence des accidents du travail avec IP par CTN



Taux de gravité des accidents du travail avec arrêt par CTN

Ce taux de gravité qui intègre la durée des arrêts de travail, nuance le sentiment d'une sinistralité bretonne fortement supérieure.

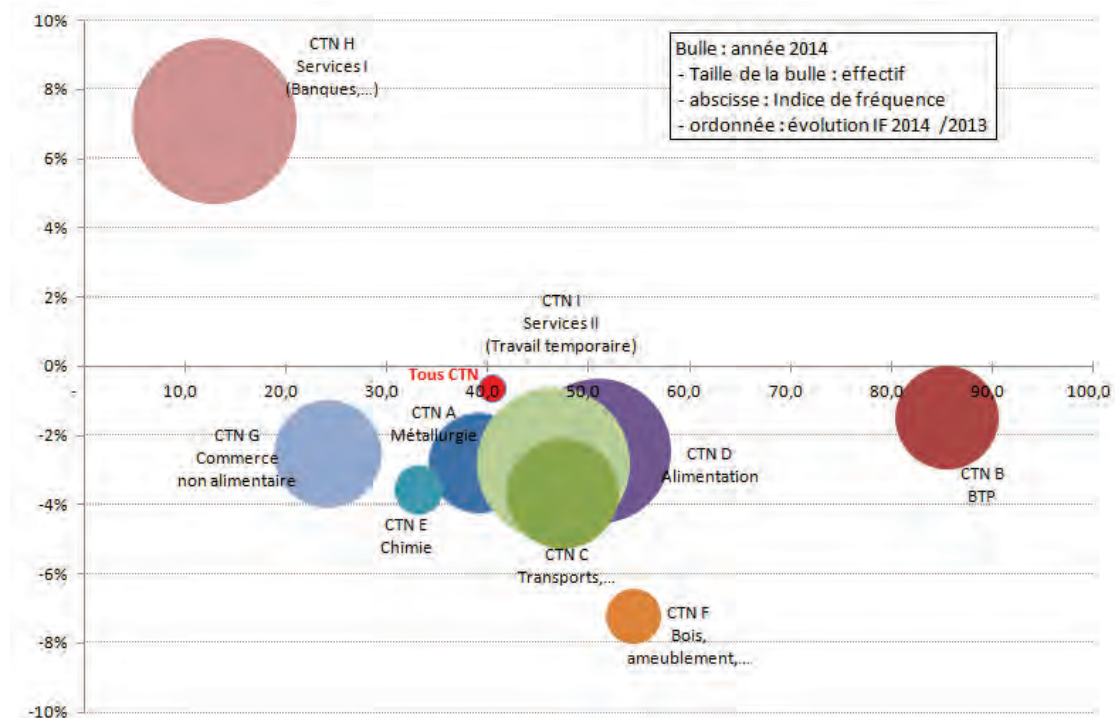


En synthèse, notre région comptabilise plus d'arrêts de travail déclarés suite à un AT mais ceux-ci sont d'une durée moyenne plus courte.

Le taux de gravité de la région Bretagne est quasiment égal au taux moyen national (1,39 ‰ pour 1,40 ‰).

TG	Moyenne	AA	BB	CC	DD	EE	FF	GG	HH	II
Bretagne	1,39	1,10	2,64	1,72	1,55	1,06	1,89	0,86	0,43	1,85
France	1,40	1,10	2,70	2,00	1,70	1,00	1,70	0,90	0,40	2,00

Comparaison des indices de fréquence et évolution entre 2013 et 2014 par CTN



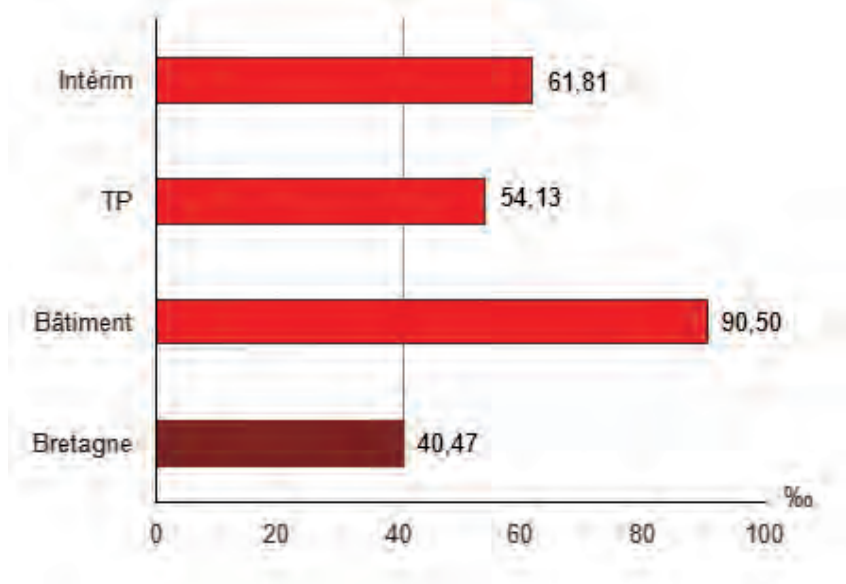
Chaque CTN est repéré par une bulle :

- l'abscisse exprimant l'indice de fréquence de l'année 2014,
- l'ordonnée exprimant l'évolution de l'indice de fréquence entre 2013 et 2014,
- la surface rendant compte du nombre de salariés de l'année 2014 (à l'exception de la bulle représentant l'ensemble de tous les CTN).

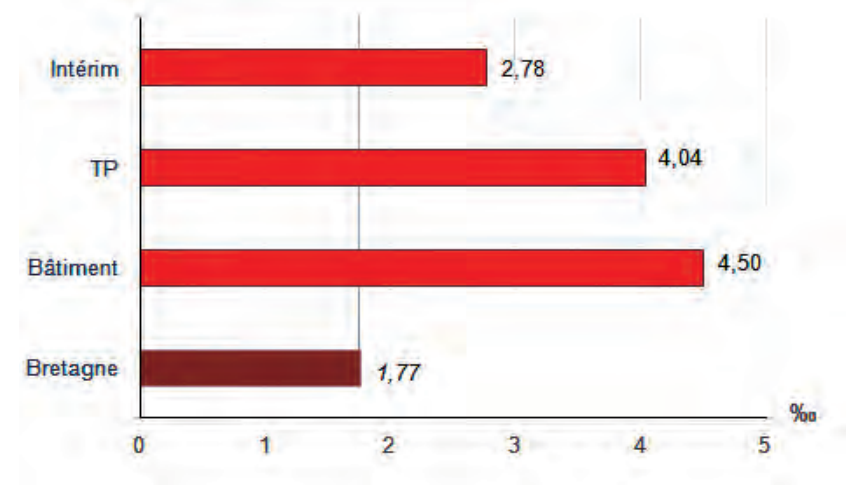
Zoom sur : Bâtiment, Travaux Publics, Intérim

En détaillant plus les données, nous pouvons scinder le CTN B par rapport aux deux secteurs que sont le Bâtiment et les Travaux Publics. De même les statistiques concernant l'Intérim peuvent être isolées.

Indice de fréquence des accidents du travail avec arrêt



Indice de fréquence des accidents du travail avec IP



	Risques	Libellé risque
Intérim	745BD	Toutes catégories de personnel de travail temporaire
Travaux publics	451AA	Terrassement (y compris travaux paysagers sauf horticulture)
	451DB	Forages et sondages, fondations spéciales. Travaux souterrains, de voies ferrées, maritimes et fluviaux
	452CB	Construction et entretien d'ouvrages d'art hors structures métalliques
	452EC	Travaux urbains et travaux d'hygiène publique. Pose de canalisations à grande distance
	452FA	Construction et entretien de lignes électriques et de télécommunications
	452PB	Construction et entretien de chaussées (y compris sols sportifs et pavage). Fabrication de produits asphaltés ou enrobés (avec transport et mise en œuvre)
Bâtiment	Tout le CTN B sauf les risques TP	

3^{ème} partie



Les accidents de trajet

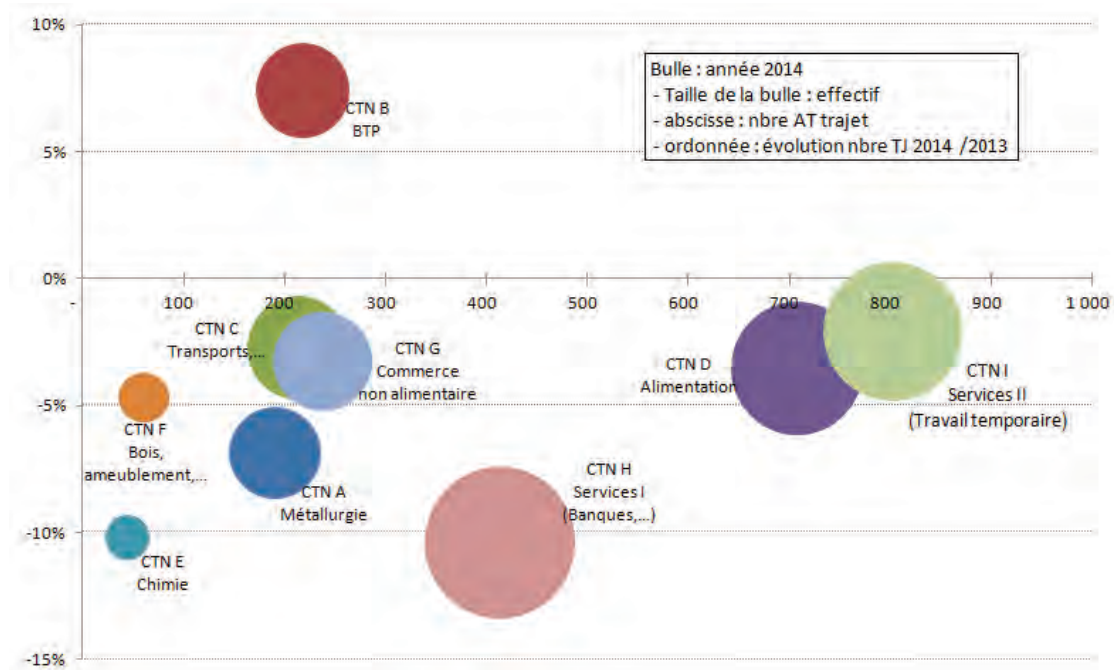
Évolution du nombre d'accidents de trajet

	2011	2012	2013	2014
Nombre d'accidents de trajet avec arrêt	3 246	2 907	3 072	2 959
Nombre d'accidents de trajet avec IP	242	229	185	165
Nombre de décès	18	7	11	6
Nombre de journées perdues	205 609	185 885	185 346	185 687

Répartition des accidents de trajet par CTN

	Nbre AT trajet avec arrêt	Nbre AT trajet avec IP	Dont nbre de décès	IF des accidents de trajet avec arrêt (‰)
A Métallurgie	190	13	-	2,9
B Bâtiment et Travaux Publics	218	8	-	3,1
C Transport, Eau, Gaz, Électricité, Livre, Communication	214	10	-	2,6
D Alimentation	708	36	3	5,1
E Chimie, Plasturgie, Caoutchouc	44	8	1	2,8
F Bois, Ameublement, Papier, Carton, Textiles, Vêtement, Cuir & Peaux, Pierres & Terres à feu	61	2	-	3,0
G Commerces non alimentaires	238	12	1	3,1
H Activités de services I	413	29	-	2,3
I Activités de services II et Travail temporaire	803	39	1	5,3
Z Autres catégories dont bureaux	70	8	-	2,0
TOTAL	2 959	165	6	Moy. 3,5

Comparaison du nombre d'accidents de trajet et évolution entre 2013 et 2014 par CTN



Plus précisément, chaque CTN est repéré par une bulle :

- l'abscisse exprimant le nombre d'AT trajet de l'année 2014,
- l'ordonnée exprimant l'évolution du nombre d'AT trajet entre 2013 et 2014,
- la surface rendant compte du nombre de salariés de l'année 2014.

4^{ème} partie



Les maladies professionnelles

Évolution des résultats relatifs aux maladies professionnelles (MP)

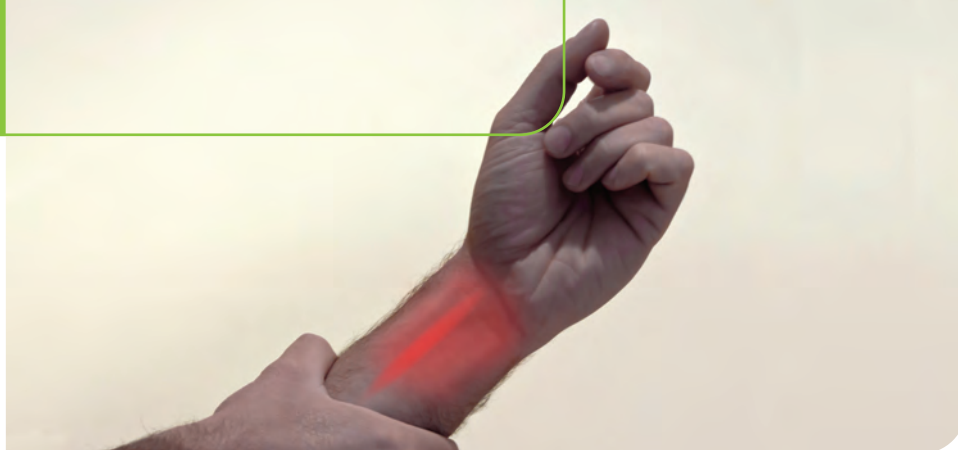
	2011	2012	2013	2014
Nombre de MP ayant donné lieu à un 1 ^{er} versement	4 947	4 383	3 975	3 627
Nombre de MP avec incapacité permanente	1 509	1 683	1 342	1 191
Nombre de décès	19	19	15	12
Nombre de journées perdues	1 036 674	942 995	863 433	833 645

L'année 2014 se caractérise par une baisse très sensible de tous les indicateurs :

- ⬇ - 9 % pour le nombre de maladies professionnelles en premier versement,
- ⬇ - 11 % pour le nombre de maladies professionnelles avec IP,
- ⬇ - 3,5 % pour le nombre de journées perdues.

Les maladies professionnelles par tableau

	2011	2012	2013	2014
004A Benzène	1		2	
004B Affections gastro-intestinales provoquées par le benzène, le toluène, les xylènes et tous les produits en renfermant	1			
006A Rayonnements ionisants	1			
008A Ciments	7	7	8	7
010A Ulcérations et dermites provoquées par l'acide chromique, les chromates et bichromates alcalins, le chromate de zinc et le sulfate de chrome		2		1
015B Affections de mécanisme allergique amines aromatiques, sels et dérivés		2		2
015T Lésions prolifératives de la vessie provoquées par les amines	1	1	1	
016B Affections provoquées par les goudrons de houille	1			
019A Spirochétoses	2			2
025A Silicose	24	41	22	25
030A Amiante	131	116	97	87
030B Cancer broncho-pulmonaire primitif	42	43	34	34
032A Affections professionnelles provoquées par le fluor, l'acide fluorhydrique				1
036A Huiles minérales de synthèse		2		
037A Affections cutanées professionnelles causées par les oxydes et les sels de nickel	1	1	1	2
040A Bacilles tuberculeux	4	9	2	3
042A Surdit�	11	25	10	18
043A Formol	1	1	1	
044A Affections consécutives au travail au fond dans les mines de fer				2
045A Infections d'origine professionnelle par les virus A, B, C, D et E			1	
046A Mycoses cutanées		1		
047A Bois	2	3	2	5
049A Affections cutanées provoquées par les amines aliphatiques, alicycliques		1		1
049B Affections respiratoires provoquées par les amines aliphatiques, les éthanolamines ou les isophoronediamines		1		
051A Résines époxydiques	1	1	1	1
053A Affections dues aux rickettsies: manifestations cliniques			1	
057A Affections périarticulaires	4 269	3 663	3 413	3 110
062A Isocyanates organiques	3	2	2	1
065A Lésions eczématiformes	22	27	24	20
066A Affections respiratoires allergiques	10	12	7	5
066B Pneumopathies d'hypersensibilité			1	
069A Vibrations et chocs	6	10	10	10
071A Affections oculaires dues au rayonnement thermique			1	
076A Maladies infectieuses (h�pitaux)	10	7	7	7
077A P�rionyxis et onyxis	1			
078A Affections provoqu�es par le chlorure de sodium dans les mines de sel et leurs d�pendances			1	
079A L�sions chroniques du m�nisque	32	47	37	24
080A K�ratoconjunctivites virales		1		
084A Solvants organiques liquides	2	3	2	4
088A Rouget du porc (Erysip�loide de Baker-Rosenbach)	3	2		
095A M�canisme allergique provoqu� par les prot�ines du latex	2	1		
097A Affections chroniques du rachis lombaire provoqu�es par des vibrations	26	27	30	32
098A Affections chroniques du rachis lombaire provoqu�es par la manutention	291	283	251	208
Autre Attente de reconnaissance, hors tableaux	39	41	6	15
	4 947	4 383	3 975	3 627

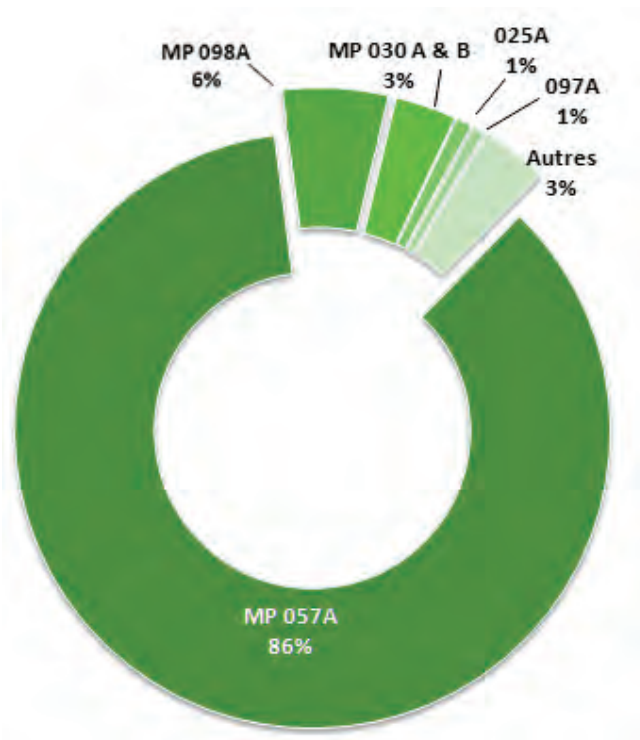


Évolution des principales maladies professionnelles

N° Tab	Intitulé	2011	2012	2013	2014
057A	Affections périarticulaires	4 269	3 663	3 413	3 110
098A	Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutention	291	283	251	208
030A & B	Amiante et Cancer broncho-pulmonaire primitif	173	159	131	121
097A	Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par des vibrations	26	27	30	32
025A	Silicose	24	41	22	25
079A	Lésions chroniques du ménisque	32	47	37	24
065A	Lésions eczématiformes	22	27	24	20
042A	Surdité	11	25	10	18
069A	Vibrations et chocs	6	10	10	10
008A	Ciments	7	7	8	7
076A	Maladies infectieuses (Hôpitaux)	10	7	7	7
066A	Affections respiratoires allergiques	10	12	7	5
	Autres	66	75	25	40
	TOTAL	4 947	4 383	3 975	3 627

À l'image des années précédentes, les tableaux 57 et 98 représentent 91% du volume de maladies professionnelles reconnues.

Poids relatifs des principales maladies professionnelles



Ce graphique confirme, de visu, le poids extrêmement lourd du tableau MP 57 (affections périarticulaires) sur la région Bretagne.

Les maladies professionnelles traduites par un décès

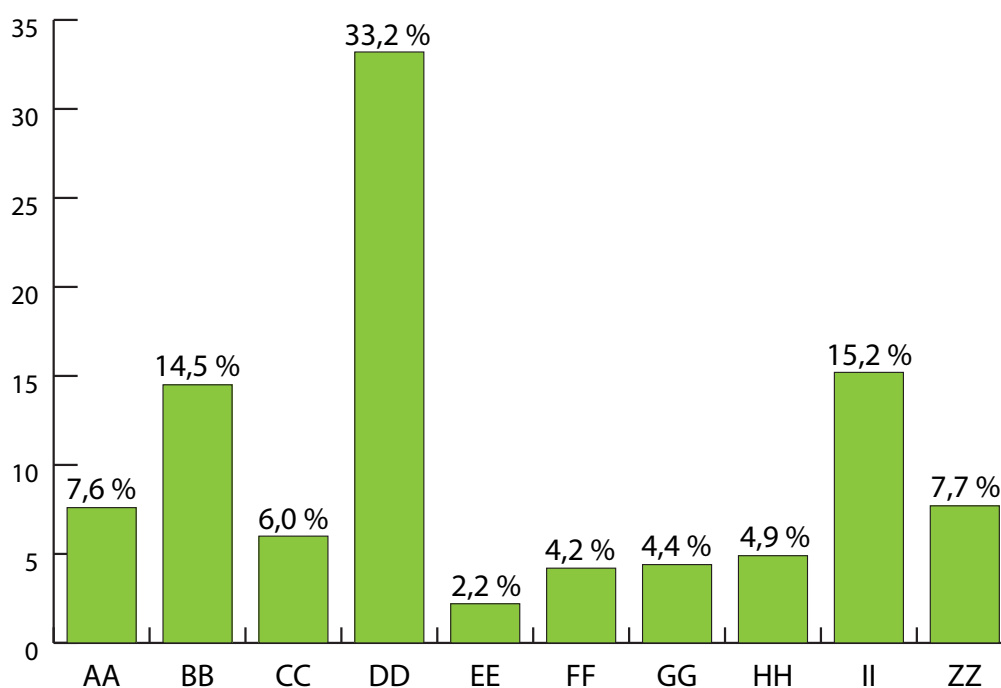
N° Tab	Intitulé	2014
025A	Silicose	1
030A	Amiante	1
030B	Cancer broncho-pulmonaire primitif	9
047A	Bois	1
TOTAL		12



Évolution du nombre de maladies professionnelles par CTN

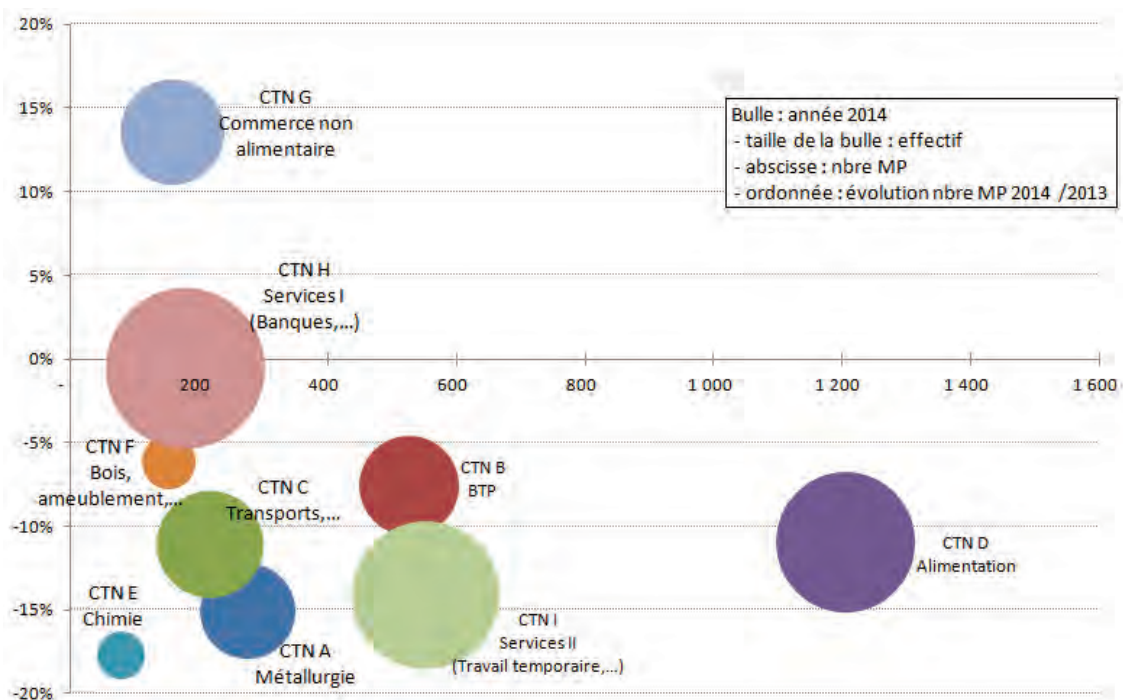
	2013	2014	Variation (%)
A Métallurgie	325	276	-15 %
B Bâtiment et Travaux Publics	569	526	-8 %
C Transport, Eau, Gaz, Électricité, Livre, Communication	244	217	-11 %
D Alimentation	1 353	1 205	-11 %
E Chimie, Plasturgie, Caoutchouc	96	79	-18 %
F Bois, Ameublement, Papier, Carton, Textiles, Vêtement, Cuir & Peaux, Pierres & Terres à feu	163	153	-6 %
G Commerces non alimentaires	140	159	14 %
H Activités de services I	180	179	-1 %
I Activités de services II et Travail temporaire	644	553	-14 %
Z Autres catégories dont bureaux	261	280	7 %
TOTAL	3 975	3 627	-9 %

Répartition du nombre de maladies professionnelles par CTN



Il est à noter que 33 % des maladies professionnelles sont reconnues dans le CTN D alors que l'effectif salarié du secteur ne représente que 16 % de l'effectif total.

Comparaison du nombre de MP et évolution entre 2013 et 2014 par CTN



Chaque CTN est repéré par une bulle :

- l'abscisse exprimant le nombre de MP de l'année 2014.
- l'ordonnée exprimant l'évolution du nombre de MP entre 2013 et 2014.
- la surface rendant compte du nombre de salariés de l'année 2014.

Les affections périarticulaires (tableau TMS N° 57)

Évolution du nombre de maladies professionnelles N° 57

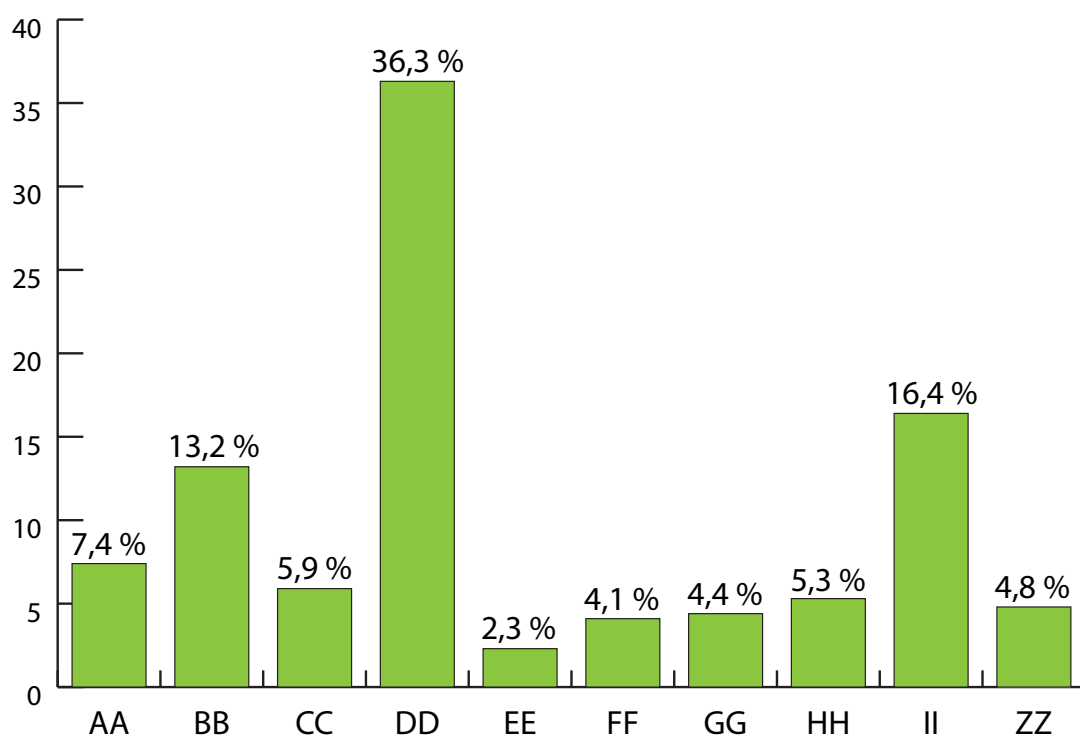
	2011	2012	2013	2014
Nombre de MP 57 ayant donné lieu à un 1 ^{er} versement	4 269	3 663	3 413	3 110
Nombre de MP 57 avec IP	1 102	1 229	978	838
Nombre de journées perdues	890 518	793 072	717 217	694 572

En moyenne, le nombre de journées perdues pour une MP 57 est de l'ordre de 223 jours.

Évolution du nombre de maladies professionnelles N° 57 par CTN

	2011	2012	2013	2014
A Métallurgie	377	319	267	230
B Bâtiment et Travaux Publics	455	487	436	409
C Transport, Eau, Gaz, Électricité, Livre, Communication	252	205	202	182
D Alimentation	1 678	1 358	1 269	1 128
E Chimie, Plasturgie, Caoutchouc	115	90	89	72
F Bois, Ameublement, Papier, Carton, Textiles, Vêtement, Cuir & Peaux, Pierres & Terres à feu	186	148	141	129
G Commerces non alimentaires	154	134	121	137
H Activités de services I	174	152	167	165
I Activités de services II et Travail temporaire	735	638	583	510
Z Autres catégories dont bureaux	143	132	138	148
TOTAL	4 269	3 663	3 413	3 110

Répartition du nombre de maladies professionnelles N° 57 par CTN



Ce dernier graphique confirme l'importance des MP 57 (affections périarticulaires) pour le CTN D (alimentation).

Annexes



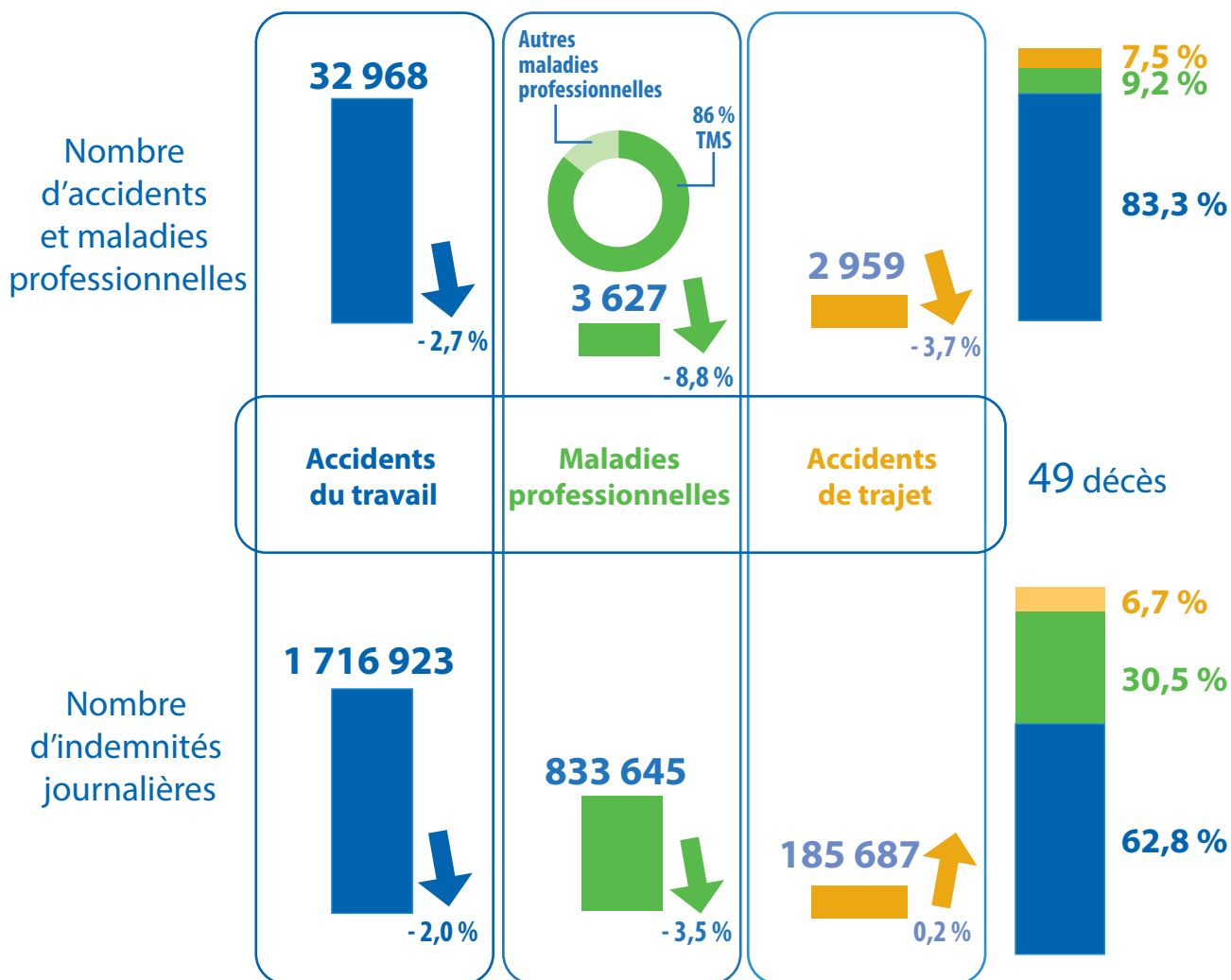
Les accidents du travail et maladies professionnelles par CTN

Répartition des coûts AT/MP par CTN

	Prestations pour incapacités temporaires	Indemnités en capital	Capitaux pour incapacités permanentes	Capitaux décès
A Métallurgie	10 671 322	279 500	9 050 949	1 421 724
B Bâtiment et Travaux Publics	27 539 890	592 130	19 005 952	5 214 876
C Transport, Eau, Gaz, Électricité, Livre, Communication	17 701 693	319 105	10 691 848	3 798 816
D Alimentation	34 291 674	687 976	13 400 168	1 424 556
E Chimie, Plasturgie, Caoutchouc	2 749 496	40 044	1 355 403	-
F Bois, Ameublement, Papier, Carton, Textiles, Vêtement, Cuir & Peaux, Pierres & Terres à feu	5 743 079	122 448	3 946 816	474 852
G Commerces non alimentaires	8 291 628	199 716	3 789 922	474 852
H Activités de services I	7 587 158	188 380	2 519 177	949 704
I Activités de services II et Travail temporaire	27 008 626	557 795	11 188 055	949 704
Z Autres catégories hors bureaux	621 143	25 267	253 227	474 852
Bureaux	372 697	6 092	-	-
TOTAL	142 578 406 €	3 018 453 €	75 201 517 €	15 183 936 €
AT/MP Comptes globaux	4 576 593	245 214	22 897 354	4 742 856
AT Trajet	12 361 162	187 821	4 488 606	2 849 112
TOTAUX	159 516 161 €	3 451 488 €	102 587 477 €	22 775 904 €
TOTAL GÉNÉRAL		288 331 030 €		

Le coût global général 2014 (288 331 030 €) diminue d'environ 0,9 % par rapport au coût global général de 2013.

Bretagne 2014



Indice de fréquence : **40,5 ‰**

Coût global : **288 331 030 €**

Salariés : **837 321**

Sections d'établissements : **110 487**



Les activités sensibles pour les accidents du travail par CTN

Dans cette rubrique, sont détaillées les activités présentant un indice de fréquence supérieur à la moyenne du Comité technique National dont elles relèvent.

La lettre du CTN est indiquée au titre de chaque tableau. Par ailleurs, pour que statistiquement ces données puissent être utilisables, seules ont été retenues les activités dont l'effectif est au moins égal à 300 salariés.

Les tableaux dévoilent au sein d'un même comité technique, la disparité des situations à risques rencontrées. Ils permettent aux acteurs de la prévention de définir des cibles privilégiées d'actions.

Ils constituent aussi pour les branches professionnelles, des indicateurs pertinents sur leurs résultats.

CTN A - Métallurgie : IF = 39,05

Risque	Intitulé	Nbre de SE	Effectif	Nbre d'AT	Nbre d'AT avec IP	Nbre d'AT mortels	Indice IF
287EC	Entreprises de fournitures et armatures métalliques préparées pour le béton armé (préparation des armatures en ateliers, à l'exclusion de la mise en place des éléments sur les chantiers)	17	364	46	2	0	126,4
281AC	Ateliers de constructions métalliques, y compris fabrication de charpentes	38	579	73	2	0	126,1
293DB	Fabrication de tracteurs et matériels agricoles.	57	1558	165	0	0	105,9
281CA	Fabrication de menuiseries métalliques	109	940	93	1	0	98,9
342AA	Construction de carrosseries, bennes, remorques autres que de tourisme	48	816	79	1	0	96,8
285AA	Traitement et revêtement des métaux	56	746	68	2	0	91,2
283CB	Fabrication de chaudronnerie en acier inoxydable et en métaux non-ferreux	63	677	60	1	0	88,6
284BH	Découpage, emboutissage. Sciage des métaux, graveurs - estampeurs.	30	863	71	1	0	82,3
283CC	Fabrication de chaudronnerie courante	91	830	66	2	0	79,5
292FH	Fabrication et installation associées de matériels industriels aérauliques ou frigorifiques.	68	547	35	0	1	64,0
295EC	Fabrication de machines pour les industries de process (chimie, alimentation, plasturgie, caoutchouc).	83	1371	82	1	0	59,8
285DA	Mécanique industrielle	89	713	41	0	0	57,5
293CA	Réparation de matériel agricole	221	1675	87	1	0	51,9
371ZA	Récupération de matières métalliques recyclables	49	333	17	0	0	51,1
501ZA	Commerce de véhicules automobiles avec atelier de réparation (sauf mécaniciens et réparateurs automobiles)	344	1360	68	1	0	50,0
502ZG	Dépannage, remorquage de véhicules automobiles (sans atelier de réparation et non annexé à un garage). Réparation de véhicules automobiles (mécaniciens, réparateurs automobiles n'appartenant pas à un réseau de marque de constructeurs ou d'importateurs automobiles) et garages avec atelier de réparation.	1100	3735	180	2	0	48,2
501ZB	Importation d'automobiles neuves concessionnaires, agents de marque(s), réparateurs agréés des sociétés françaises et étrangères de construction de véhicules automobiles.	814	7678	338	3	0	44,0
286DE	Fabrication de machines-outils, machines spécialisées, outillage, matériel pour la métallurgie, la fonderie, le soudage.	44	669	29	0	0	43,4
292DD	Fabrication d'équipements de levage/manutention, d'outillages spécialisés de bord ou de garage.	24	346	15	0	0	43,4
292FG	Fabrication de matériels aérauliques et thermiques. Fabrication de matériels frigorifiques industriels.	24	743	30	0	0	40,4
351BF	Construction, réparation ou peinture de navires en acier (y compris équipements spécifiques de bord)	49	3553	143	7	0	40,3
275CA	Fonderie d'acier moulé et fonte malléable	7	997	40	0	0	40,1
285DF	Usinage de précision ou réparation d'articles métalliques divers	87	1130	45	1	0	39,8
527CB	Réparation ou entretien de matériel ménager (y compris électrique et électronique)	155	1097	43	0	0	39,2

CTN B - Bâtiment et travaux publics : IF = 85,44

Risque	Intitulé	Nbre de SE	Effectif	Nbre d'AT	Nbre d'AT avec IP	Nbre d'AT mortels	Indice IF
452JC	Couverture. - plomberie, sanitaires. - Installation d'eau et de gaz. -Installation d'équipements thermiques et de climatisation	80	434	55	1	0	126,7
452JD	Couverture, travaux de charpente en bois, travaux d'étanchéité.	1618	5161	635	24	2	123,0
454DD	Travaux d'isolation, traitement de l'amiante en place, métallerie (hors petite serrurerie).	501	2405	284	1	0	118,1
454CE	Menuiserie de bâtiment associée ou non à la charpente. Menuiserie métallique.	1891	6952	802	16	1	115,4
452BD	Travaux de gros-oeuvre et organisation de chantiers.	2979	13264	1460	45	3	110,1
451DB	Forages et sondages, fondations spéciales. Travaux souterrains, de voies ferrées, maritimes et fluviaux.	73	508	50	0	0	98,4
454LD	Travaux d'aménagement intérieur. Métallerie : petite serrurerie.	2344	8159	766	7	0	93,9



CTN C - Transports, eau, gaz, électricité, livre, communication : IF = 47,38

Risque	Intitulé	Nbre de SE	Effectif	Nbre d'AT	Nbre d'AT avec IP	Nbre d'AT mortels	Indice IF
621ZB	Transports aériens réguliers et non réguliers : personnel navigant	13	339	84	0	0	247,8
926CH	Sportifs professionnels, y compris entraîneurs joueurs, quel que soit le classement de l'établissement qui les emploie : rugby, escalade, moto, handball, basket, hockey, équitation, volley-ball, football, ski, cyclisme.	517	1116	243	0	0	217,7
602NA	Déménagement et garde-meubles	63	484	73	4	0	150,8
631EB	Entrepôts, docks, magasins généraux (non frigorifiques) non reliés à une voie d'eau	100	2635	283	4	0	107,4
634AA	Entreprises de groupage effectuant directement ou non l'enlèvement ou la livraison à domicile des marchandises, messagerie, fret express	145	2980	275	4	0	92,3
602ME	Transports routiers de marchandises par véhicules isothermes, frigorifiques ou réfrigérants	74	3575	308	4	0	86,2
634CH	Affrètement et organisation de transports routiers ou aériens.	56	723	62		0	85,8
602PC	Location de véhicules utilitaires et industriels	61	1358	116	6	1	85,4
641CA	Autres activités de courrier : activités autres que celles exercées par La Poste. - Acheminement du courrier, lettre, colis généralement en express. - Activités de coursiers urbains et taxis-marchandises	113	1199	94	7	0	78,4
602MD	Transports routiers de marchandises	909	12447	881	24	6	70,8
900BE	Enlèvement des ordures ménagères avec personnel de collecte et des déchets industriels et commerciaux banals. Entreprises de traitement des ordures ménagères et des déchets industriels et commerciaux banals.	72	1688	102	1	0	60,4
900AA	Autres services d'assainissement (sauf ceux visés sous le numéro 74.7ZD)	85	680	41	1	0	60,3
632EA	Services aéroportuaires	11	373	19	0	0	50,9
641AA	Services postaux et financiers	302	4944	249	3	0	50,4
602AA	Transports urbains de voyageurs	24	2345	118	1	1	50,3
632CE	Entreprises d'armement pour la pêche en mer. Transports maritimes et cotiers de personnes et de marchandises y compris la location de bateaux avec équipage. Transports fluviaux de personnes. Services portuaires, maritimes et fluviaux non désignés ailleurs.	153	1167	57	4	0	48,8

CTN D - Services, commerces, industries de l'alimentation : IF = 50,95

Risque	Intitulé	Nbre de SE	Effectif	Nbre d'AT	Nbre d'AT avec IP	Nbre d'AT mortels	Indice IF
152ZA	Industrie du poisson	75	4923	438	3	0	89,0
151AD	Abattage du bétail, découpe et commerce de gros de viandes de boucherie	77	9365	806	6	0	86,1
151EB	Préparation industrielle de produits à base de viande (y compris boyauderie)	75	8164	631	8	0	77,3
159SB	Fabrication de boissons sauf produits laitiers	44	325	25	1	0	76,9
513JC	Commerce de gros de boissons	98	828	58	0	0	70,1
512AB	Commerce de gros de fruits et légumes, de poissons et d'animaux vivants	360	2934	204	3	0	69,5
153EC	Transformation et conservation de légumes et de fruits	25	1960	127	1	2	64,8
631DA	Entreposage frigorifique	51	1200	77	2	0	64,2
158AB	Fabrication industrielle de produits de boulangerie, pâtisserie et pizza	130	5671	350	5	0	61,7
553BC	Restauration type rapide y compris Wagons-lits et wagons-restaurants	1278	4868	295	4	0	60,6
555AA	Restauration collective	530	2679	152	1	0	56,7
155CB	Fabrication de produits laitiers, de glaces et de sorbets	62	4740	254	4	0	53,6
157AB	Maltène, Meunerie, Fabrication de pâtes alimentaires et semoule	97	1725	92	0	0	53,3
151CA	Production de viandes de volailles	31	4018	211	2	0	52,5
513TB	Commerce de gros de café, thé, épices, produits à base de viandes, volailles, produits laitiers, produits surgelés, confiserie et centrales achats alimentaires	224	4280	219	5	0	51,2

CTN E - Industries de la chimie, du caoutchouc, de la plasturgie : IF = 33,14

Risque	Intitulé	Nbre de SE	Effectif	Nbre d'AT	Nbre d'AT avec IP	Nbre d'AT mortels	Indice IF
252HK	Fabrication, y.c. pour la construction de tous articles, produits, pièces en matières plastiques, ou à base de matières plastiques. Fabrication de plaques, feuilles, tubes, profilés, films et emballages en matières plastiques ou à base de matières plastiques. Assemblages de tous objets en matières plastiques (ou à base de matières plastiques).	171	5695	308	6	0	54,1
154AD	Fabrication de matières colorantes de synthèse. Fabrication électrolytique de chlore, de potasse caustique, de chlorate et perchlorates, de fluor, d'acide fluorhydrique, de brome, d'acide bromhydrique, d'huiles et de corps gras d'origine végétale et animale, d'engrais phosphatés, d'autres engrais minéraux et organiques, de produits oenologiques.	20	495	22	0	0	44,4

CTN F - Bois, ameublement, papier-carton, textile, vêtement, cuirs & peaux, pierres & terres à feu : IF = 54,38

Risque	Intitulé	Nbre de SE	Effectif	Nbre d'AT	Nbre d'AT avec IP	Nbre d'AT mortels	Indice IF
204ZF	Fabrication de caisses en fardeaux, caisses montées, de palettes	29	430	43	0	0	100,0
371ZE	Récupération, tri, recyclage, mise en valeur de tous types de déchets hors ordures ménagères, y compris désamorçage, démolition de munitions.	122	1283	123	1	0	95,9
204ZH	Fabrication d'emballages issus du bois et d'articles de tonnellerie.	11	334	32	0	0	95,8
203ZE	Fabrication de parquets, moulures, baguettes à partir du bois. Fabrication de bâtiments préfabriqués légers, d'éléments de charpentes, ébauchage et façonnage divers (y compris bois de brosse).	33	479	42	0	0	87,7
351EB	Fabrication et réparation de navires en bois et en polyester stratifié	259	1145	96	2	0	83,8
361GB	Fabrication de meubles meublants en bois. Fabrication de cercueils.	140	697	57	0	0	81,8
203ZD	Fabrication en série de menuiserie de bâtiment (sans pose). Fabrication de panneaux de particules.	68	1605	116	1	0	72,3
266AA	Fabrication de produits en béton	51	1156	80	4	0	69,2
714AC	Blanchisserie et teinturerie de gros, y compris la location de linge et vêtements professionnels blanchis.	21	1014	64	1	0	63,1
267ZD	Fabrication et pose de produits de marbrerie	135	810	51	0	0	63,0
515EF	Commerce de gros et demi-gros de futailles, d'articles semi-finis en bois sciés et de menuiseries de bâtiments, de placage et contreplaqués, de panneaux de particules et lattés.	38	394	24	0	0	60,9
361EF	Fabrication de meubles en bois pour cuisines et jardins. Tapissiers en siège.	64	435	25	1	0	57,5
361CF	Fabrication de meubles en bois pour agencement de magasins, de bureaux. Réparateurs de meubles anciens.	51	545	30	1	0	55,1



CTN G - Commerces non alimentaires : IF = 24,16

Risque	Intitulé	Nbre de SE	Effectif	Nbre d'AT	Nbre d'AT avec IP	Nbre d'AT mortels	Indice IF
713CA	Location de matériel pour le bâtiment et les travaux publics (sans montage ni personnel de service)	120	787	51	0	0	64,8
524PB	Commerce de détail de bricolage (surface de vente supérieure ou égale à 400 m ²)	198	3496	209	1	0	59,8
714AB	Location de biens de consommation (mobilier, linges, bâches, sacs, etc.) et d'autres biens d'équipements	90	398	22	0	0	55,3
521HB	Grands magasins et magasins multi-commerces	26	649	35	0	0	53,9
516NB	Commerce de gros d'équipement pour la construction et de matériel agricole.	210	1981	101	2	0	51,0
515LA	Commerce de gros de produits chimiques	43	377	19	0	0	50,4
515CC	Commerce de métaux, de biens d'occasion et commerce non alimentaire sur éventaires et marchés	205	581	26	1	0	44,8
514NA	Commerce de gros de produits pharmaceutiques	66	1075	48	2	0	44,7
503AC	Commerce de véhicules, d'équipements automobiles, et de pneumatiques	451	3080	127	0	0	41,2
524HB	Commerce de meubles et de literie et décorateur d'ameublement (commerçant)	607	2715	111	1	0	40,9
515FA	Commerce de gros de matériaux de construction	571	4978	175	8	1	35,2
524XB	Commerce de fleurs et d'animaux d'agrément.	606	1473	45	0	0	30,6
524NA	Commerce de détail de quincaillerie et de droguerie (surface de vente inférieure à 400 m ²)	257	692	20	1	0	28,9
505ZB	Commerce de combustibles, charbons, carburants et lavages automatiques	259	702	18	1	0	25,6
516KB	Commerce de gros de quincaillerie, de produits pour l'aménagement de l'habitat, de fournitures et d'équipements industriels	599	4655	114	6	0	24,5

CTN H - Activités de services I : IF = 12,92

Risque	Intitulé	Nbre de SE	Effectif	Nbre d'AT	Nbre d'AT avec IP	Nbre d'AT mortels	Indice IF
741GB	Groupements d'employeurs - Services divers rendus principalement aux entreprises non désignés par ailleurs.	629	3469	73	2	0	21,0
743BA	Bureaux d'essais, bancs d'essais	421	1940	38	0	1	19,6
751AE	Administration hospitalière (y compris ses établissements publics)	68	18970	405	2	0	21,4
751BA	Collectivités territoriales (communales, départementales, régionales...) y compris leurs établissements publics hors secteur médico-social	1819	29464	617	6	1	20,9
751BB	Etablissements publics médico-sociaux des collectivités territoriales	563	9809	365	2	0	37,2
801ZA	Personnel enseignant et administratif des établissements d'enseignement privés et des organismes de formation	2001	17954	239	3	0	13,3

CTN I - Activités de services II et travail temporaire : IF = 46,51

Risque	Intitulé	Nbre de SE	Effectif	Nbre d'AT	Nbre d'AT avec IP	Nbre d'AT mortels	Indice IF
853AC	Accueil, hébergement en établissement pour personnes âgées (maisons de retraite...)	219	9671	864	11	0	89,3
853AB	Services d'aide sociale à domicile (auxiliaires de vie, aides ménagères...)	395	8332	735	11	0	88,2
930NA	Services personnels divers (autre que 93.0NB)	355	1885	141	2	0	74,8
747ZC	Services de nettoyage de locaux et d'objets divers	459	9770	707	14	0	72,4
851AC	Services de soins privés médicaux exclusivement à domicile	42	726	50	1	0	68,9
745BD	Toutes catégories de personnel de travail temporaire	464	39962	2470	37	3	61,8
853AD	Accueil, hébergement en établissement pour personnes handicapées (enfants et adultes)	416	10676	540	6	0	50,6
853HB	Travailleurs handicapés des établissements ou services d'aide par le travail	77	4832	238	1	0	49,3

CTN Z - Autres catégories dont bureaux : IF = 13,58

Risque	Intitulé	Nbre de SE	Effectif	Nbre d'AT	Nbre d'AT avec IP	Nbre d'AT mortels	Indice IF
853KI	Salariés en CDDi dans les ateliers et chantiers d'insertion.	89	931	122	0	0	131,0

Carsat Bretagne **Direction des Risques Professionnels**

236 rue de Châteaugiron
35030 Rennes Cedex 9

Secrétariat: 02 99 26 73 60
Télécopie: 02 99 26 70 48

www.carsat-bretagne.fr

Secrétariats

Métallurgie - Transport 02 99 26 61 43
02 99 26 61 38

BTP - Carrières 02 99 26 61 39
02 99 26 61 37

Agroalimentaire - Commerces 02 99 26 61 42
02 99 26 61 44

Bois - Chimie - Services 02 99 26 61 40
02 99 26 61 41